



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/047

OBJET : PARTENARIAT BORDEAUX TECHNOWEST

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 mars 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PEREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuracy à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/047

OBJET : PARTENARIAT BORDEAUX TECHNOWEST

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-3-1 « Actions de développement économique »,

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que l'attribution d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la demande de l'association BORDEAUX TECHNOWEST du 25 janvier 2023,

Considérant l'avis de la commission développement économique du 1^{er} mars 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Technopole Bordeaux Montesquieu, dédiée aux sciences du vivant, aux sciences de l'ingénieur, aux écotechnologies et aux activités vitivinicoles, est la vitrine du développement économique de la Communauté de Communes de Montesquieu. Elle regroupe environ 100 entreprises et près de 1500 salariés.

Dans le cadre du contrat de collaboration CONECT signé avec Bordeaux Métropole sur le volet économique, le développement d'un partenariat avec Bordeaux Technowest a été identifié.

Au vu des filières stratégiques portées par la Communauté de Communes de Montesquieu, il a été décidé d'orienter ce partenariat sur la filière des Écotechnologies. Dans ce cadre-là, il est décidé de mener une mission exploratoire du programme ZIRI (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents) sur la Technopole Bordeaux-Montesquieu, mais également sur plusieurs zones d'activités communautaires.

En lien avec le projet EUREKAPÔLE porté par la Communauté de Communes de Montesquieu, le partenariat avec Bordeaux Technowest inclut également des actions de promotion de ces outils d'accompagnement à l'innovation auprès de l'ensemble des entreprises suivies et accompagnées par Bordeaux Technowest sur l'aire métropolitaine bordelaise.

Une convention d'objectifs et de moyens territorialisée a été rédigée et il convient de délibérer sur la participation de la Communauté de Communes de Montesquieu à Bordeaux-Technowest ainsi que sur l'attribution d'une subvention maximale de 15 000 € au titre de l'année 2023. Le projet de convention est annexé à ce document.

***Le Conseil Communautaire à 37 voix pour,
M. Mériaux ne prend pas part au vote :***

- Décide de l'attribution d'une subvention maximale de 15 000 euros au titre de l'année 2023 à l'Association BORDEAUX TECHNOWEST,
- Prévoit les crédits au budget afférent,
- Mandate Monsieur le Président à signer la convention, ses éventuels avenants et à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/047

OBJET : PARTENARIAT BORDEAUX TECHNOWEST

Fait à Martillac, le 23 mars 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_047-DE

